

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	19.01.2020	17h29	20.110	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Maxime Auchlin
Titre : Travaux sur la route cantonale 5 entre Cornaux et Cressier : et la piste cyclable ?
<p>Contenu :</p> <p>Le Conseil d'État est prié d'indiquer si la construction d'une piste cyclable ou l'aménagement d'une bande cyclable sont prévus le long de la route cantonale 5 entre Cornaux et Cressier.</p>
<p>Développement :</p> <p>La route cantonale 5 entre Cornaux et Cressier est en réfection partielle par la construction d'un bâtiment industriel. Une bande de goudron, séparée de la route par une bande de terre, est en train d'être aménagée. La faible largeur de cette bande et sa terminaison à Cornaux au niveau d'un arrêt de bus nouvellement construit laissent présager que la question d'une piste cyclable a été omise.</p> <p>En 2018, le peuple suisse a accepté à une majorité de 73,6% la « Votation Vélo », donnant ainsi un signal fort en faveur de la mobilité cycliste. Alors qu'un espace est goudronné, pris sur le champ adjacent, pourquoi ne pas profiter de construire une piste cyclable digne de ce nom sur un tronçon à circulation rapide ?</p>
Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Maxime Auchlin		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Aël Kistler	Blaise Fivaz	